

Greffe
du Tribunal de Commerce de
PROVINS
GREFFE DU TRIBUNAL
BP 90
77483 PROVINS CEDEX

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

SA CORBEIL PREDAL
77480 ST SAUVEUR LES BRAY

Dépôt effectué par :

SA FIFEC
17 RUE MAXIMILIEN MICHELIN
77160 PROVINS

Numéro RCS : PROVINS B 775 737 067

<5258/1998B00065>

Pièces déposées le 24/07/2006

Numéro : 260367

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30/11/2005
NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Greffier,



CORBEIL PREDAL

Société Anonyme au capital de 110 550 Euros
Siège Social : SAINT-SAUVEUR-lès-BRAY
77480 BRAY S/SEINE

775 737 067 R.C.S. PROVINS



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 NOVEMBRE 2005**

L'an deux mil cinq, le trente novembre, à dix heures, les administrateurs de la Société "**CORBEIL PREDAL**", Société Anonyme au capital de 110 550 €, se sont réunis au siège social à SAINT-SAUVEUR-lès-BRAY (77480 BRAY S/SEINE), sur la convocation de leur Président.

Sont présents ou représentés et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Arnaud CHARLE, Président Directeur Général,
- Madame Anne-Marie CHARLE, Administrateur,
- Madame Agnès CHARLE, Administrateur.

Le Conseil, réunissant ainsi la présence effective de tous les administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Arnaud CHARLE préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

1. Nomination d'un Directeur Général Délégué ;
2. Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Président indique qu'il souhaiterait être assisté d'un Directeur Général Délégué et il propose la nomination à ces fonctions de Madame Anne-Marie CHARLE, dont les compétences et l'expérience lui seraient très utiles.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directeur Général Délégué Madame Anne-Marie CHARLE, ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

Comme Monsieur Arnaud CHARLE, Président Directeur Général, Madame Anne-Marie CHARLE, Directeur Général Délégué, est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités prescrites par la loi.

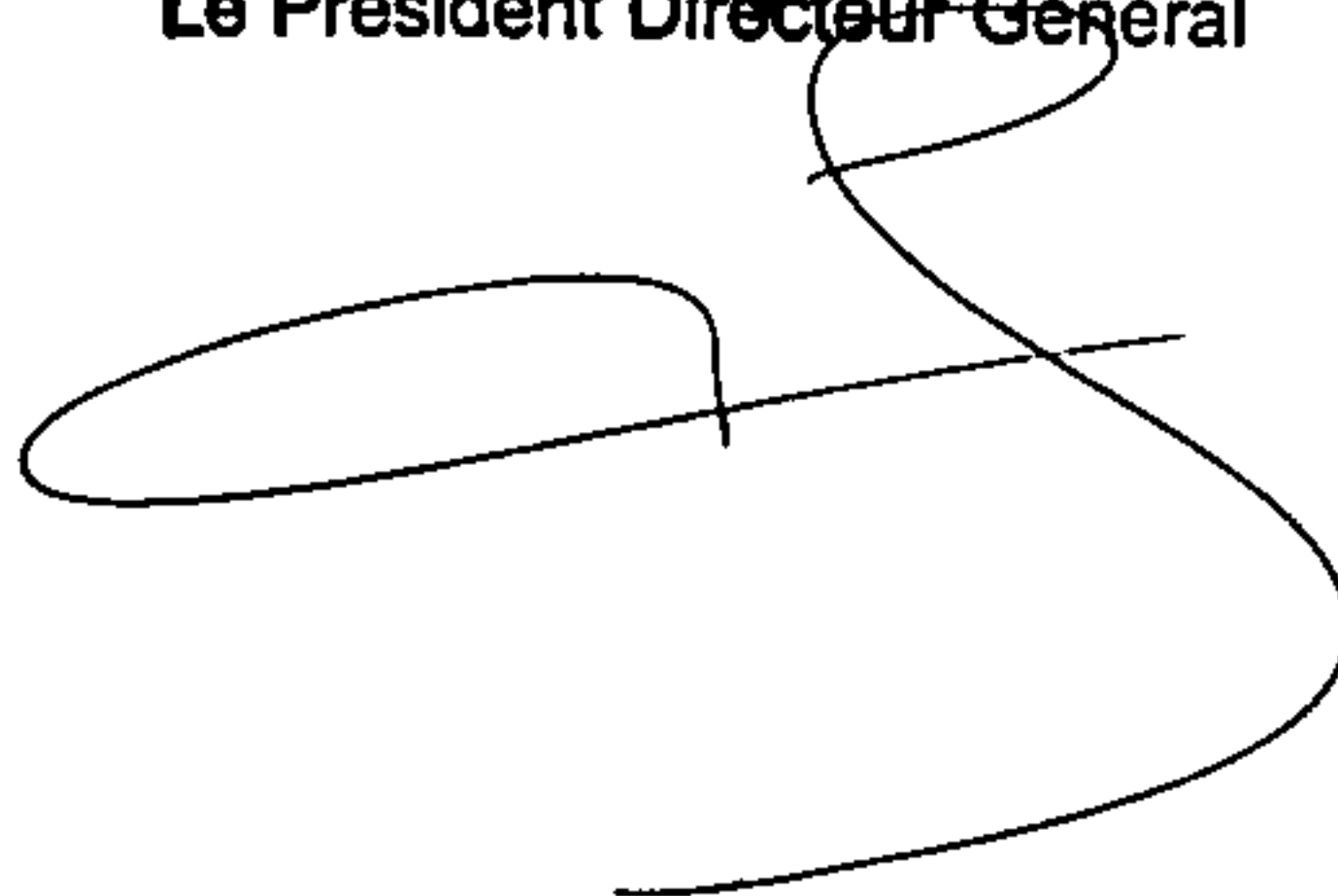
L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président,

Un Administrateur,

Copie certifiée conforme
Le Président Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.